

Vendredi 18 mars 2022 à 18h00

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE N° 2 – 2022

° ° 0 ° °

Affiché le 22 MARS 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Procurations : 7

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER (*), DEJEAN, DELGENES, ESTRADÉ, FONTA, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES et TOURAILLES.
Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, PONS, RIGAL, et SALOMÉ.

A donné pouvoir :

Mme BRIQUET-BOISSIÈRE à M. MARETTE
Mme DARBAS à Mme PONS
M. CAPY à M. MARETTE
Mme GUILLEMAT à M. BOUSQUET
Mme ROOU à M. LABEUR,
Mme SANEGRE à M. LABEUR
M. ZAMBONI à Mme DESAINT

Absentes excusées : Mmes PITORRE et THIOUX

(*) Présent à partir du point n° 2022 2 2

Secrétaire de séance : Elise SALOMÉ



Les délibérations ci-après ont toutes été adoptées.

Délibérations prises lors de la séance	Objet	Rapporteur
2022 2 1	APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 FEVRIER 2022	Louis MARETTE
2022 2 2	DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE	Géraldine PONS
2022 2 3	VOLET FINANCIER : Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif- Complément	Géraldine PONS
2022 2 4	VOLET URBANISME : Elaboration d'un plan de circulation et de stationnement multimodal et d'une charte d'aménagement des espaces publics	Louis MARETTE
2022 2 5	VOLET RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des emplois	Corinne SGOBBO
2022 2 6	DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : compte rendu des décisions prises	Louis MARETTE

Louis MARETTE, Maire et président de cette séance procède à l'appel des membres du conseil municipal. Le quorum étant atteint, il propose de désigner **Mme Elise SALOMÉ, Conseillère Municipale**, comme secrétaire et donne lecture de l'ordre du jour.

N°2022 2 1 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 FEVRIER 2022

En vertu de l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal de la commune, chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès verbal de la séance du 25 février 2022 a été adopté à l'unanimité.

N°2022 2 2 DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) (**annexe I**) prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales, doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. Géraldine PONS, 1^{er} Adjointe et Vice-présidente de la commission des finances, a informé les élus sur la situation économique et financière de la Commune et a présenté au Conseil Municipal les priorités, les orientations qui seront proposées dans le cadre du budget primitif.

Au terme du débat, le Maire a félicité Madame PONS Géraldine, Vice-Présidente de la Commission des Finances, pour le sérieux de son travail et la qualité de la présentation du débat d'orientations budgétaires ; il a associé à ces compliments la Directrice Générale des Services, Corinne SGOBBO, ainsi que l'ensemble du personnel administratif et comptable.

L'assemblée a acté avoir débattu sur les orientations budgétaires de la commune ; un exemplaire du rapport sera adressé au président de la Communauté des communes des Portes d'Ariège Pyrénées.

N°2022 2 3 : VOLET FINANCIER :

Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif -complément

Par délibération n°2021 5 10 en date du 10 décembre 2021 le conseil municipal a procédé à l'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent ;

Vu la nécessité de pallier aux paiements de certaines dépenses avant le vote du Budget, non engagées au 31 12 2021, la limite du quart des crédits n'étant pas atteinte, l'assemblée a autorisé **à l'unanimité** l'ouverture des crédits suivants, qui seront repris au budget primitif 2022.

Opérations	Dépenses
Nouveaux ateliers municipaux	
Opération 09-76	65 300

N°2022 2 4 : VOLET URBANISME : Elaboration d'un plan de circulation et de stationnement multimodal et d'une charte d'aménagement des espaces publics sur la ville de Mazères, bastide médiévale

Comme évoqué lors de la séance précédente, le conseil a été amené à se prononcer sur le choix du prestataire le mieux disant pour remplir au mieux la mission de « réalisation d'une étude Mobilités et Urbanisme/ Paysagisme en vue de la réalisation d'un plan de circulation, d'un plan de stationnement, mais aussi d'une charte d'aménagement des espaces publics » et d'autoriser la signature du marché correspondant. Après consultation et analyses des offres, la proposition du cabinet ITER à 73 000 € HT est retenue.

Offre approuvée à l'unanimité

N°2022 2 5 : VOLET RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des emplois

Pour permettre l'exercice d'une mobilité externe au 1^{er} septembre prochain d'un agent administratif (Chargé d'accueil et de l'Etat civil) et assurer la continuité des services, l'assemblée à l'unanimité, a décidé de modifier le tableau des emplois en créant un emploi de chargé d'accueil et d'état civil de catégorie C à TC.

Adopté à l'unanimité

N° 2022 2 6 : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Compte rendu des décisions prises

Elles ont concerné :

- La signature de marchés de travaux, d'avenants et d'actes de sous-traitance.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.